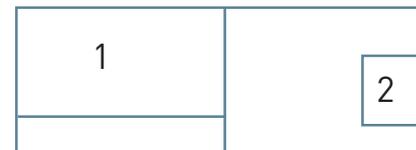




1 Vallon de la chênaie-frênaie dans la vallée de la Méholle © FRANÇOIS SCHWAAB
2 L'Orchis bouc, une des nombreuses orchidées présentes sur les pelouses calcicoles du site © FRANÇOIS SCHWAAB





Forêts de la vallée de la Méholle



Superficie : 387 ha
Département : Meuse
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : ONF

Pelouses calcaires et forêts en lutte

Le site « Forêts de la vallée de la Méholle » est un complexe d'habitats forestiers, associant des forêts de plateaux (*Habitats 9130 et 9150*), de fonds de vallons froids (*Habitat 9160 et Habitat prioritaire 9180*), avec des lambeaux de forêt alluviale* (*Habitat prioritaire 91E0*) le long du ruisseau, ainsi que des pelouses sèches à orchidées (*Habitat prioritaire 6210*), associées à des lisières et formations à Genévrier (*Habitat 5130*).

Les deux pelouses calcaires de Villeroy-sur-Méholle et de Sauvoy constituent les éléments les plus remarquables du site par leur richesse floristique et entomologique*.

La flore la plus notable est liée au caractère particulièrement sec et chaud des lieux : Petit Pigamon, Cytise pédonculé, Ail à tête ronde, Filipendule vulgaire. Quatorze espèces d'orchidées, dont l'Orchis bouc et l'Ophrys abeille, sont recensées sur les pelouses calcaires mésophiles*.

Les insectes à affinités méditerranéennes comme les criquets sont très actifs dans ces pelouses. Il convient de noter la présence du Conocéphale gracieux (seule station lorraine connue), des Decticelles, du Criquet des mouillères et de la Mante religieuse. Les papillons de pelouses sèches constituent ici quelques belles populations reliques, comme l'Argus bleu-céleste ou l'Hespérie des potentilles.

Ces pelouses sont à la fois menacées par l'intensification agricole qui a transformé en cultures près de 30 % de leur surface ancienne, et par l'abandon de l'élevage extensif* traditionnel qui conduit à l'évolution vers la friche épineuse. L'embroussaillage ne progresse pas au même rythme dans les différents types de pelouses. Il est lent dans les pelouses xérophiles*, les plus sèches et chaudes, avec installation très progressive du Fusain, du Prunellier ou de l'Alisier torminal. Il est en revanche beaucoup plus rapide sur les pelouses mésophiles*, qui constituent un milieu moins difficile pour les ligneux*. Le Chêne pédonculé, le Pommier sauvage et l'Aubépine qui s'y installent y trouvent leur place rapidement. Dans tous les cas, à terme plus ou moins éloigné, c'est l'appauvrissement biologique par boisement qui menace ces milieux. C'est pourquoi, ces pelouses sont qualifiées de semi-naturelles.

Pourtant, dans des parcelles sur lesquelles l'abandon du pâturage remonte parfois à 1940, la flore relictuelle* reste très riche et justifie des opérations de restauration. Malheureusement, certaines parties de pelouses ont fait l'objet d'un boisement actif, par plantation ou semis de Pin noir ou d'Épicéa.

En milieu forestier, les vallons froids abritent de belles hêtraies-érablaies de versant nord en forêt de Vaucouleurs avec l'abondance de la Renoncule à feuille de platane, espèce très localisée dans la Meuse, de la Gesse printanière, de la Dentaire pennée et de la Violette étonnante.

Un lambeau de forêt alluviale* subsiste en bordure de la Méholle à Villeroy, associé à des rideaux de grands saules, parfois colonisés par des épiphytes originaux comme le Groseillier des Alpes.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

La Méholle est un affluent de la Meuse au sud de Void-Vacon et à l'Ouest de Vaucouleurs et le site « Forêts de la vallée de la Méholle » s'étend sur quatre communes.

Les actions prioritaires de gestion consistent à restaurer les pelouses calcaires en luttant contre l'envahissement par les ligneux*. Il s'agit d'extraire les pins et les buissons isolés, en prenant soin de préserver les ligneux* qui présentent en eux-mêmes, hormis l'Églantier, un intérêt biologique, comme les rosiers sauvages. Les interventions doivent résulter d'une analyse très fine à partir du potentiel écologique, de la micro-topographie et du faciès* d'emboisement. La possibilité de restaurer un pâturage ovin itinérant mérite d'être étudiée. Le Conservatoire des Sites Lorrains est en charge de cette gestion.

Habitats représentés dans ce site

5130	6210	9130	9150
9160	9180	91E0	

Espèces représentées dans ce site

1060	1065	1163
------	------	------

Documentation

BECKER M. (1980)
 ONF - MILLARAKIS PH. (2000)
 ROYER J.-M. (1991)

